



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Septième réunion du Sous-Groupe Gestion de l'information et des infrastructures (IIM/SG7) d'APIRG*Dakar, Sénégal, du 5 - 8 août 2024***Point 3 de l'ordre du Jour : Réalisations dans la gestion de l'information et des infrastructures****3.4. Rapports sur la planification et la mise en œuvre par les États et les parties prenantes**

IP3.4D Coordination entre CVM et CMA pour la gestion des SIGMET, cas du CVM de Dakar

Présentée par ASECNA

RESUME

L'élaboration et la diffusion d'un renseignement SIGMET fait appel à la coordination de divers acteurs dont la bonne gestion est importante pour la sécurité de l'évolution des aéronefs en route.

La présente note nous permettra entre autres de décrire la coordination qui existe pour permettre au

CVM de l'ASECNA de rédiger les SIGMET dans leur zone de responsabilité ainsi qu'à proposer des pistes de solutions aux différentes lacunes existantes.

Action de la Réunion au **paragraphe 3**.

REFERENCE(S):

- Annexe 3 : Assistance météorologique à la navigation aérienne internationale
- Guide régional des renseignements SIGMET pour l'AFRIQUE et l'Océan Indien (AFI)
- Doc 8896 : Manuel des pratiques de météorologie aéronautique

Cette note d'information se rapporte aux **Objectifs Stratégiques de l'OACI** : A – Sécurité, B – Capacité et efficacité de la navigation aérienne

1. INTRODUCTION

- 1.1 Dans l'accomplissement de ses missions, le CVM de Dakar émet des renseignements SIGMET, fournissant ainsi des informations pertinentes sur l'occurrence ou l'occurrence prévue des phénomènes météorologiques spécifiques en route, qui peuvent

affecter la sécurité des opérations aériennes dans sa zone de responsabilité (FIR). Ces renseignements sont également utilisés dans la planification des vols.

- 1.2 Pour jouer efficacement ce rôle, le CVM de Brazza se sert de toutes les sources d'informations disponibles qui sont humaines, matérielles, ...
- 1.3 Dans le cadre de cette assistance MET il est primordial qu'une coordination étroite avec des autres entités soit établie. Compte tenu de la nature de chacune de ces entités, cette coordination se fait à plusieurs niveaux :
 - Intra CVM : avec les CMA rattachés au CVM
 - Inter CVM : avec les CVM adjacents
 - CVM / organes ATS
- 1.4 Cette note d'information c'est un partage d'expérience sur la coordination intra CVM établie à l'ASECNA
- 1.5 Au CVM de Dakar, cette coordination se fait avec :
 - CMA d'Abidjan, CMA de Bamako, CMA de Bissau, CMA de Nouakchott
 - CVM Niamey,

2. DISCUSSION

- 2.1 Les messages SIGMET fournissent des informations sur les phénomènes météorologiques dangereux, ils ont donc la plus haute priorité parmi d'autres types de renseignements météorologiques fournis aux usagers aéronautiques.
- 2.2 Plusieurs sont les sources d'information à l'origine de l'émission des SIGMET, entre autres :
 - L'imagerie satellitaire
 - Les avis consultatifs provenant des centres d'avis de cendres volcaniques (VAAC) ou de cyclones tropicaux (TCAC)
 - Les observatoires volcaniques
 - Les radars météorologiques
 - Les comptes rendus spéciaux d'aéronef transmis par des pilotes aux organes ATS (ARS)
 - Les connaissances locales.
- 2.3 Les informations données par les trois dernières sources ne peuvent provenir que des CMA qui sont sensés en alimenter leur CVM de rattachement.

- 2.4 Pour ce faire les CMA du CVM de Dakar rédigent et transmettent des messages consultatifs d'Avis de SIGMET (AVISIG) lorsqu'ils observent ou prévoient la formation de systèmes nuageux ou phénomènes pouvant faire l'objet d'un SIGMET, donnant ainsi à Dakar l'occasion d'émettre des SIGMET autres que ceux relatif aux conditions météo détectées par lui-même.
- 2.5 Les AVISIG (Avis de SIGMET) sont des messages d'avertissement pour SIGMET établis par les CMA en appui aux CVM.
- 2.6 C'est un Message d'avertissement pour SIGMET provenant d'un CMA et concernant on territoire national. L'AVISIG est adressé exclusivement au CVM de rattachement.
- 2.7 Les raisons d'associer les CMA à l'élaboration des AVISIG sont les suivantes :
- Grande étendue des FIRS
 - Faible densité du réseau d'observation
 - Difficultés rencontrées en matière de transmission
- 2.8 A la réception d'un AVISIG trois cas peuvent se présenter :
1. le phénomène en cause a déjà fait l'objet d'un SIGMET : aucune autre action n'est nécessaire.
 2. le phénomène en cause n'a pas fait l'objet d'un SIGMET car le CVM estime qu'il n'a y a pas lieu d'établir un tel message, le phénomène ne répondant pas aux critères requis.
 3. le phénomène en cause n'a pas fait l'objet d'un SIGMET et le CVM estime qu'il doit en effet être signalé : le CVM rédige et diffuse le SIGMET correspondant.
- 2.9 La contribution des CMA dans la surveillance des phénomènes météorologiques dangereux en route en émettant des AVISIG à l'échelle nationale constitue une source de données utiles pour les CVM dans l'élaboration des SIGMETs.

3. SUITE A DONNER PAR LA REUNION

- 3.1 La réunion est invitée à :
- a) Prendre note de l'information fournie dans ce document
 - b) Formuler les recommandations et conclusions pertinentes visant à harmoniser les pratiques

----- FIN -----